

## Charte d'Engagement pour l'Accessibilité

Nous, IAFM, reconnaissons l'importance de l'accessibilité pour tous, indépendamment des capacités physiques ou cognitives. Nous nous engageons à créer un environnement inclusif qui permet à chacun de participer pleinement à nos activités et de bénéficier de nos services.

### *Principes Fondamentaux*

1. **Respect de la Dignité:** Nous traitons tous les individus avec respect et considération.
2. **Égalité des Opportunités:** Nous nous efforçons de fournir des opportunités égales d'accès et de participation.
3. **Accessibilité Universelle:** Nous concevons nos services et nos espaces pour être accessibles à tous, sans nécessité d'adaptation spécifique.

### *Engagements*

1. **Accessibilité Physique:**
  - Nous nous engageons à rendre nos locaux physiques accessibles en conformité avec les normes en vigueur.
  - Nous faciliterons l'accès aux personnes à mobilité réduite en fournissant des rampes, des ascenseurs et d'autres dispositifs nécessaires.
2. **Accessibilité Numérique:**
  - Nous nous engageons à rendre notre site web et nos applications mobiles conformes aux standards d'accessibilité, tels que les directives WCAG (Web Content Accessibility Guidelines).
  - Nous mettrons en place des formations pour notre personnel afin de garantir une création de contenu accessible.
3. **Communication Accessible:**
  - Nous nous engageons à rendre nos communications internes et externes accessibles à tous, en offrant des formats alternatifs lorsque nécessaire.
4. **Formation et Sensibilisation:**
  - Nous sensibiliserons notre personnel aux enjeux de l'accessibilité et leur fournirons une formation continue sur les meilleures pratiques.
5. **Évaluation et Amélioration Continue:**
  - Nous évaluerons régulièrement nos politiques et pratiques en matière d'accessibilité et nous nous efforcerons d'améliorer constamment notre performance.

### *Responsabilités*

Chaque membre d'IAFM est responsable de soutenir cette charte et de contribuer à la création d'un environnement inclusif pour tous.

### *Adoption*

Cette charte est adoptée et soutenue par la direction de Monsieur MARTINEZ MANZANERA, et sera intégrée dans toutes nos politiques et décisions.

### *Date d'effet*

Cette charte entre en vigueur à partir de juillet 2024.